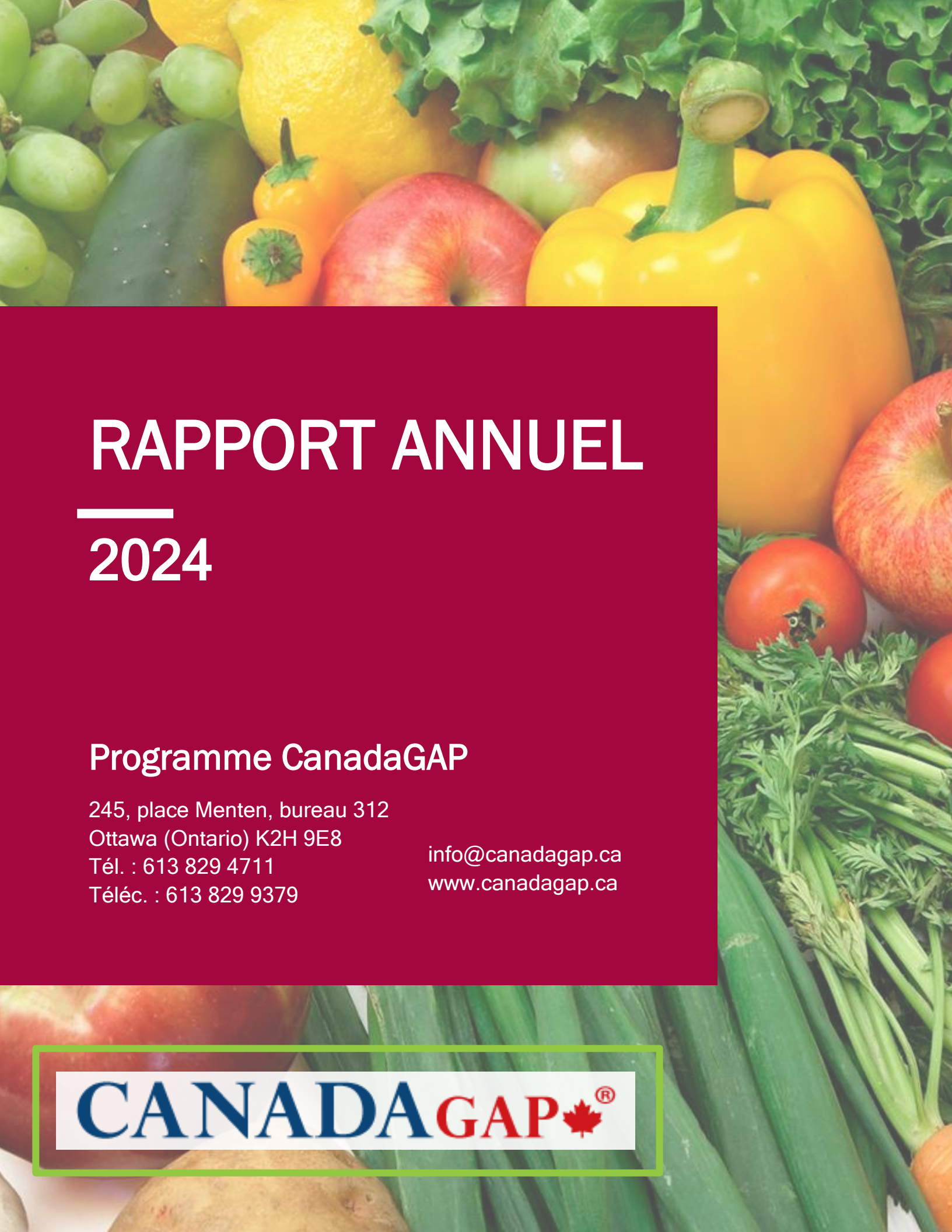

# RAPPORT ANNUEL

# 2024

## Programme CanadaGAP

245, place Menten, bureau 312
Ottawa (Ontario) K2H 9E8
Tél. : 613 829 4711
Téléc. : 613 829 9379

info@canadagap.ca
www.canadagap.ca

CANADAGAP®

CANADAGAP®

Salubrité des fruits et légumes frais

# Rapport annuel 2024

## Survol du programme

CanadaGAP® est un programme de salubrité alimentaire conçu à l'intention des producteurs, des emballeurs, des remballeurs, des entrepositaires, des grossistes et des courtiers de fruits et de légumes. Le programme compte quinze années complètes de fonctionnement en tant que programme de certification et près de 3 000 entreprises participantes au sein de l'industrie des fruits et des légumes frais au Canada et aux États-Unis.

CanadaGAP vise à faciliter la mise en œuvre de procédures de salubrité alimentaire efficaces au sein d'entreprises de fruits et de légumes frais. Les services d'audit et de certification dans le cadre du programme sont exécutés par des organismes de certification de tierce partie qui sont accrédités. Depuis 2010, les options B, C et D du programme ont fait l'objet d'une évaluation comparative de l'Initiative mondiale pour l'innocuité alimentaire (GFSI), qui a reconnu officiellement qu'elles étaient conformes à ses exigences. Le programme, qui bénéficie également de la reconnaissance officielle du gouvernement canadien, a fait l'objet d'une évaluation comparative selon le *Règlement sur la salubrité des aliments au Canada* en vue de confirmer son entière conformité aux exigences réglementaires canadiennes relatives à la salubrité des aliments.

Deux guides, l'un pour les produits de serre et l'autre pour les fruits et les légumes, ont été élaborés par le secteur horticole, puis soumis à l'examen technique d'experts du gouvernement du Canada. Ils sont destinés aux entreprises qui mettent en œuvre de bonnes pratiques agricoles (BPA) et de bonnes pratiques de fabrication (BPF) et qui maintiennent un programme de salubrité alimentaire efficace. Les guides sont fondés sur une analyse rigoureuse des risques selon les sept principes HACCP (analyse des risques et maîtrise de contrôles critiques) reconnus à l'échelle internationale. Les documents du programme sont offerts gratuitement sur le site Web de CanadaGAP, à l'adresse www.canadagap.ca/fr/.

Près de 3 000 fournisseurs de fruits et de légumes frais possèdent la certification CanadaGAP. Le programme reçoit un solide appui de la part des secteurs canadiens du commerce de détail, de la transformation et des services alimentaires et bénéficie d'une reconnaissance internationale au sein de l'ensemble des marchés d'exportation aux États-Unis, en Amérique latine, en Europe et en Asie. Les efforts concertés d'une équipe dévouée d'employés, du Conseil d'administration, d'intervenants et de participants au programme contribuent à renforcer la mise en œuvre de la salubrité alimentaire dans l'ensemble du secteur horticole.

## Principales réalisations en 2024

***L'année 2024 a été marquée par de nombreuses réalisations majeures :***

- **Célébration de quinze années :** CanadaGAP a célébré sa 15e année complète d'activité, avec une présence à l'Expo-congrès de l'ACDFL à Vancouver au début de l'année.

- **Reconnaissance continue :** CanadaGAP a terminé avec succès son examen quinquennal du maintien de la reconnaissance par l'ACIA dans le cadre du Programme de reconnaissance de la salubrité des aliments du gouvernement canadien.
- **Planification stratégique :** Le Conseil d'administration de CanAgPlus a entrepris son premier exercice de planification stratégique. Le plan stratégique quinquennal de CanadaGAP sera publié en 2025.
- **Mise à jour des bases de données :** CanadaGAP a développé deux nouvelles bases de données à l'interne pour assurer l'actualité de son système de gestion : l'une permettra de gérer les informations relatives aux auditeurs et l'autre servira à gérer les données relatives aux entreprises.

- **Addenda pour la santé des pollinisateurs :** L'addenda CanadaGAP pour la santé des pollinisateurs a été évalué par l'IPM Institute of North America et reconnu par Walmart. La certification au nouvel addenda sera offerte à compter du 1er avril 2025 aux exploitations agricoles qui doivent répondre aux exigences des clients en matière de lutte antiparasitaire intégrée (IPM). La formation des auditeurs sur le nouvel addenda débute en novembre 2024. L'AGA de CanAgPlus, qui a eu lieu le 4 décembre 2024, a présenté aux membres intéressés un aperçu du nouvel addenda pour la santé des pollinisateurs.

***Changements concernant les organismes de certification :***

- **Nouvel organisme de certification :** CanadaGAP a accueilli un autre nouvel organisme de certification, MSVS (Management Systems Verification Services) à la fin de 2023, qui a débuté la livraison du programme en 2024. Avec l'ajout de MSVS, CanadaGAP est heureux d'offrir aux participants au programme un choix de cinq fournisseurs de services d'audit différents.

MSVS
management systems verification services

- **Stabilité des ressources :** Comme la plupart des entreprises, les organismes de certification de CanadaGAP ont subi de nombreux changements de personnel pendant et après la pandémie. Heureusement, l'année 2024 a été marquée par une stabilité croissante des ressources humaines dans les organismes de certification.

- **Bassin d'auditeurs :** CanadaGAP a également connu un renouvellement sans précédent des auditeurs au cours des dernières années. De nombreux auditeurs expérimentés ont pris leur retraite, ce qui a nécessité des efforts considérables pour identifier et recruter de nouveaux candidats. L'accent mis sur la qualification de nouveaux auditeurs de CanadaGAP a été en grande partie fructueux. Bien qu'un certain nombre de nouveaux auditeurs aient été embauchés en 2024, nous constatons une stabilisation bienvenue du nombre d'auditeurs.

***Reconnaissance des auditeurs :***

- **Prix Sheri Nielson :** Créé en 2022, le Prix de reconnaissance des auditeurs Sheri Nielson récompense les auditeurs de CanadaGAP qui ont fait preuve de cœur, de dévouement et d'engagement extraordinaires dans l'exercice de leurs fonctions.
- **Lauréates de 2024 :** Les lauréates des prix de cette année ont été annoncées de manière conjointe avec l'AGA de CanAgPlus en décembre 2024. Nous adressons nos chaleureuses félicitations à :
    - Amélie Lachapelle (Québec)
    - Danni Kneeland (reste du Canada)

*Amélie Lachapelle*

*Danni Kneeland*

**Évaluation comparative de GFSI**

CanadaGAP a maintenu la reconnaissance internationale par l'Initiative mondiale pour l'innocuité des aliments (Global Food Safety Initiative — GFSI) depuis 2010. GFSI a publié de nouvelles exigences d'évaluation comparative (version 2024) à la fin de l'année. La réévaluation comparative du programme aux nouvelles exigences de GFSI débutera en 2025. L'exigence de GSFI des audits à l'improviste à la ferme

continue de poser des problèmes — l'un des changements les moins populaires introduits au programme en octobre 2021. CanadaGAP et d'autres intervenants ont participé activement à la consultation publique des parties prenantes de GFSI tout au long de 2024, afin de mettre en évidence ces défis et d'autres liés aux exigences d'évaluation comparative pour la production primaire.

**Réalisations des participants au programme**

Malgré des exigences de plus en plus strictes en matière de salubrité alimentaire et de nombreux autres défis auxquels l'industrie a été confrontée ces dernières années, la note moyenne des audits des entreprises certifiées CanadaGAP continue de s'améliorer. Pour la période d'un an se terminant le 31 août 2024, **la note moyenne des audits pour les participants au programme CanadaGAP s'est élevée à 96,44 %**, ce qui constitue un résultat exceptionnel. Sur la base des résultats préliminaires de l'audit (avant la mise en place de mesures correctives), la moyenne globale de 96,44 % a été mesurée parmi les participants de toutes les options de certification CanadaGAP. Tout comme 2023, les participants aux options C et E du programme ont obtenu une note moyenne encore plus élevée, avec une moyenne supérieure à 97 %, ce qui représente une autre réalisation très importante.

Au cours de la dernière année, les notes moyennes aux audits ont été plus élevées dans les exploitations de pommes de terre et les exploitations de petits fruits, comparativement aux notes moyennes en 2023. Les notes des audits étaient légèrement inférieures pour les autres groupes de cultures visés par le programme CanadaGAP, y compris les fruits de verger et de vigne, les produits de serre et les légumes de plein champ. Les résultats des audits des entreprises de remballage et de commerce de gros (option D) étaient légèrement supérieurs aux niveaux de 2023, avec une moyenne de 94,31 % sur la liste de contrôle de l'audit de CanadaGAP avant la mise en place de mesures correctives. Ces résultats témoignent d'un effort très louable de la part des fournisseurs de produits frais et d'un engagement clair à mettre en place et à maintenir un programme de salubrité alimentaire rigoureux au sein de leur entreprise.

## Compte rendu du Conseil d'administration

**Assemblée générale annuelle**

CanAgPlus, la société à but non lucratif qui détient et exploite le programme CanadaGAP, tient son Assemblée générale annuelle (AGA) à la fin de novembre ou au début de décembre. L'AGA de 2024 s'est tenue virtuellement le 4 décembre 2024. De plus amples renseignements sont publiés sur le site Web de CanadaGAP, au www.canadagap.ca/fr/events/annual-general-meeting/.

**Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration se réunit en personne au moins une fois par an et tient régulièrement des réunions virtuelles. Le Conseil s'est réuni au bureau de CanadaGAP en septembre pour poursuivre la mise en œuvre de son plan stratégique quinquennal. Le plan sera publié sur le site Web de CanadaGAP en 2025.

Le Conseil est composé de huit administrateurs bénévoles, qui siègent pendant un mandat de deux ans en rotation, et quatre administrateurs sont élus chaque année. Le Conseil d'administration a accueilli quatre anciens administrateurs à l'AGA 2024.

| **Élus lors de l'AGA 2024** | **Élus lors de l'AGA 2023** |
|---|---|
| Alvin Keenan, Rollo Bay Holdings | Denis Desjardins, Desjardins Seed Farm Ltd. |
| Jody Mott, Holland Marsh Growers' Association | Ian McDonell, Snow Road Solutions |
| Susan Ranck, Ranck & Associates, LLC | Beth Pattillo, Noggins Corner Farm II Ltd. |
| Scott Wright, Université de la Saskatchewan | Julian Sarraino, Fresh Taste Produce |

La liste complète des administrateurs et leurs biographies sont présentées à l'adresse suivante : www.canadagap.ca/fr/history/governance/.

Scott Wright a été président du Conseil d'administration pour 2024. Scott travaille à l'Université de la Saskatchewan et a été vice-président du Conseil en 2022 et 2023. Beth Pattillo, productrice de fruits de verger, emballeuse et remballeuse chez Noggins Corner Farm II Ltd. en Nouvelle-Écosse, a été vice-présidente pour 2024. Les dirigeants de CanAgPlus seront élus par le nouveau Conseil et annoncés en janvier 2025.

**Examen de la gestion du programme**

L'examen annuel de la gestion du programme a eu lieu avec des membres de la haute direction et des représentants du Conseil d'administration le 12 septembre 2024. Pendant l'examen, les administrateurs et le personnel examinent les éléments suivants qui se rapportent au rendement du programme ainsi que les possibilités d'amélioration :

- les demandes de modification au programme
- le rendement des organismes de certification de CanadaGAP
- les plaintes et leur traitement
- les résultats des audits internes
- la participation au programme de formation des auditeurs et les résultats obtenus
- les besoins en matière de ressources
- les politiques sur les conflits d'intérêts et sur la confidentialité, entre autres.

Les recommandations découlant de l'examen de la gestion sont présentées à l'ensemble du Conseil d'administration à des fins de discussion et de suivi.

**Comité consultatif technique de CanadaGAP**

Chaque année, CanadaGAP reçoit plusieurs demandes provenant des utilisateurs du programme pour la modification d'éléments des guides de salubrité des aliments, des modèles génériques HACCP et de la liste de contrôle de l'audit de CanadaGAP. Le Comité consultatif technique est composé d'experts qualifiés dont le rôle est essentiel pour offrir des recommandations sur les changements proposés à la norme technique. Les demandes sont d'abord examinées par le personnel, et l'information est ensuite présentée au comité à des fins de discussion et de rétroaction.

Les mises en candidature au Comité consultatif technique sont acceptées annuellement, et les nominations faites par le Conseil visent des mandats d'un an ou de deux ans. Bien que le Conseil s'efforce de nommer des membres représentatifs des divers groupes de cultures dans le domaine d'activités de CanadaGAP, compte tenu du rôle du Comité, les principaux critères pour les membres sont les connaissances, l'éducation et l'expertise technique en matière de salubrité alimentaire. Une attention est aussi accordée aux représentants ayant une expertise dans divers types de production, d'entreposage, d'emballage, de remballage et de courtage, ainsi que toute autre compétence pertinente (par ex., de l'expérience dans l'industrie). La taille du Comité est fixée à un maximum de neuf membres, avec un président ou une présidente issu(e) du Conseil d'administration, afin de maximiser l'efficacité et la productivité des réunions. Ainsi, Beth Pattillo, membre du Conseil d'administration, a effectué son quatrième mandat en tant que présidente en 2024 et a été renommée à ce poste pour 2025. Tous les membres se consacrent bénévolement aux travaux du Comité.

Les membres du Comité consultatif technique se réunissent tous les étés pour étudier les demandes de modifications au programme. La réunion de 2024 s'est tenue à distance en juin. Une conférence téléphonique a eu lieu en mai pour permettre de passer en revue tous les points de l'ordre du jour et de poser toutes les questions avant la réunion, qui dure une journée complète.

Les personnes intéressées à faire partie du Comité consultatif technique sont invitées à poser leur candidature par l'entremise du processus public des mises en candidature chaque automne. La liste des membres actuels du Comité est affichée sur le site Web de CanadaGAP et comprend :

| **Membre** | **Organisme affilié** |
|---|---|
| Luciana Las Casas Celere | Exeter Produce & Storage |
| Sara Cook | Provision Analytics |
| Adrien Corbiere | Whole Leaf Ltd. |
| Nirmal Dhaliwal | Dhaliwal Family Farm |
| Jeff Hall | Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL) |
| Kylin Han | Sensei Ag |
| Lily Indajati | Westmoreland Sales Group |
| Stéphanie Levasseur | Au Cœur de la pomme |
| Quinton Woods | Gwillimdale Farms |
| **Liaison au Conseil d 'administration :** | |
| Présidente du Comité | Beth Pattillo |

CanadaGAP souhaite rappeler à tous les intervenants que le programme a une politique de porte ouverte et qu'elle est prête à recevoir les commentaires, les suggestions d'amélioration et les demandes de modifications aux exigences du programme de toutes les parties, en tout temps. Les coordonnées du bureau de CanadaGAP sont disponibles à canadagap.ca/fr/.

## Promotion, éducation et sensibilisation

CanadaGAP participe à un grand nombre d'initiatives d'éducation et de sensibilisation. L'année 2024 a été encore chargée, les représentants de CanadaGAP s'étant engagés, en personne et à distance, dans de nombreuses initiatives importantes. Le tableau des pages suivantes résume ces activités.

| Mois | Activité — Sujet | Lieu |
|---|---|---|
| Janvier | Webinaire CanadaGAP pour les organismes de certification sur les mises à jour du programme de 2024 | Microsoft Teams |
| Janvier | Appel du Comité sur la salubrité des aliments de l'International Federation for Produce Standards (IFPS) | En ligne |
| Janvier, février, avril, mai, juin, septembre, octobre | Réunions du groupe local É.-U.-Canada de GFSI et appels de mise à jour de GFSI | En ligne/En personne |
| Janvier à décembre | Appels mensuels des propriétaires des programmes de certification reconnus par GFSI | Microsoft Teams |
| Février, avril, juillet, septembre et décembre | Réunions du Conseil d'administration de la Coalition canadienne de la filière alimentaire pour la salubrité des aliments | Appels Zoom |
| Février | Séance de questions et réponses des auditeurs avec le personnel de CanadaGAP | En ligne |
| Février | Examen de rendement des organismes de certification | Cambridge, Ontario |
| Février à mai | Séances de mise à niveau des auditeurs des organismes de certification | En ligne/En personne |
| Mars, avril, octobre | Réunions du Groupe de l'alimentation de l'International Accreditation Forum (IAF) | En ligne |
| Mars | Cours d'introduction au programme CanadaGAP (par Food Safety Solutions) | En ligne |
| Mars | Cours d'introduction au programme CanadaGAP (par Gestion Qualiterra) | En ligne |
| Mars | Réunions avec ANSI-ANAB | En ligne |
| Mars | Présentation CanadaGAP pour la réunion de district Pommes de terre Nouveau-Brunswick | En ligne |

| Mois | Activité — Sujet | Lieu |
|---|---|---|
| Avril à octobre | Audits témoins CanadaGAP | Partout au Canada |
| Avril | Réunion du Groupe de travail nord-américain sur la salubrité des fruits et légumes | En ligne |
| Avril | Conférence mondiale sur la salubrité des aliments | Singapore |
| Avril | Expo-congrès annuel de l'ACDFL (kiosque CanadaGAP) | Vancouver, Colombie-Britannique |
| Avril | Sommet de la durabilité de l'ACDFL | Vancouver, Colombie-Britannique |
| Avril | Réunion du Comité sur la salubrité des aliments de l'ACDFL | Conférence téléphonique |
| Mai | Atelier de l'ACDFL sur les pathogènes | En ligne |
| Mai | Audit interne d'un organisme de certification | Ville de Québec, Québec |
| Mai | Cours d'introduction au programme CanadaGAP (par Food Safety Solutions) | En ligne |
| Mai | Webinaire de CanadaGAP pour les organismes d'accréditation sur les mises à jour du programme de 2024 | Webinaire |
| Mai | Appel préalable à la réunion du Comité consultatif technique de CanadaGAP | Zoom |
| Mai | Webinaire de ANAB sur la gestion des registres électroniques | En ligne |
| Juin | Séminaire sur la salubrité alimentaire de l'Université de Guelph (GFSS) : virus d'origine alimentaire et leur impact mondial | Webinaire |
| Juin | AGA de la Coalition canadienne de la filière alimentaire pour la salubrité des aliments | Zoom |
| Juin | Mise à jour de l'évaluation de la durabilité de la ferme | Webinaire |
| Juin | Webinaire de l'Initiative durable de la chaîne d'approvisionnement | Webinaire |
| Juin et juillet | Réunions pour l'examen des rendements annuels avec les organismes de certification | Microsoft Teams |
| Juin | Réunion du Comité consultatif technique de CanadaGAP | Zoom |
| Juillet | Réunion technique avec les organismes de certification de CanadaGAP | Microsoft Teams |

| Mois | Activité — Sujet | Lieu |
|---|---|---|
| Août | Webinaire de la FDA sur les activités de base de production, de récolte, de conservation et d'emballage des champignons dans le cadre de la Règle de sécurité des fruits et légumes | Webinaire |
| Août-septembre | Appels de liaison avec le ministère de l'Agriculture de la Colombie-Britannique et de la BC Fruit Growers Association | En ligne |
| Septembre | Réunion annuelle avec ANAB-ANSI | Zoom |
| Septembre | Examen de gestion de CanadaGAP | Bureau de CanadaGAP |
| Septembre | Appels du Comité de mise en candidatures du Conseil d'administration de CanAgPlus | En ligne |
| Septembre | Réunion du Conseil d'administration de CanAgPlus et session de planification | Bureau de CanadaGAP |
| Septembre | Comité de salubrité des aliments de l'ACDFL | En ligne |
| Septembre | Réunion du Conseil d'administration de la Coalition et l'ACIA | Ottawa, Ontario |
| Septembre | Appel de l'ACIA pour le maintien de la reconnaissance | En ligne |
| Septembre | Formation de l'EPA sur la lutte intégrée antiparasitaire (IPM) | Webinaire |
| Septembre | AGA et panéliste de l'Association de protection des aliments de l'Ontario | Toronto, Ontario |
| Septembre-octobre | Appels des intervenants et soumission finale aux consultations publiques de GSFI sur les exigences d'évaluation comparative et le cadre de compétence des auditeurs | En ligne |
| Octobre | Comité des résolutions de l'AGA du Conseil d'administration CanAgPlus | En ligne |
| Octobre | Réunion du Comité de salubrité des aliments de l'International Federation for Produce Standards (IFPS) | En ligne |
| Octobre | Réunion annuelle avec le Conseil canadien des normes | En ligne |
| Octobre | Appels du Groupe de travail du RPC de l'ACDFL | En ligne |
| Octobre | Séminaire sur la salubrité des aliments de l'Université de Guelph : 21$^{e}$ symposium annuel de GFSS | Webinaire |
| Novembre | Mises à jour de ANAB sur les révisions de l'ISO 17065 | Webinaire |

| Mois | Activité — Sujet | Lieu |
|---|---|---|
| Novembre | Comité des audits du Conseil d'administration CanAgPlus | Zoom |
| Novembre | Réunion de ANAB pour les propriétaires de programmes | En ligne |
| Décembre | Mise à jour des membres de la Coalition avec l'ACIA | Ottawa, Ontario |
| Décembre | Cérémonie de remise du Prix de reconnaissance des auditeurs Sheri Nielson | En ligne |
| Décembre | AGA et réunion du Conseil de CanAgPlus | Zoom |
| Décembre | Mise à jour sur le programme de reconnaissance de la salubrité des aliments de l'ACIA | En ligne |
| Décembre | Cours d'introduction au programme CanadaGAP (par Food Safety Solutions) | En ligne |
| Décembre | Groupe de planification de coalition pour la Journée de l'éducation de la salubrité des aliments au Canada | En ligne |
| Décembre | Webinaire de CanadaGAP pour les organismes de certification sur les mises à jour du programme de 2025 | Microsoft Teams |

**Sondages auprès des participants au programme**

CanadaGAP s'engage à réaliser un sondage auprès des participants au programme tous les trois ans afin d'obtenir leurs opinions et leurs commentaires sur divers sujets liés à la mise en œuvre du programme. Le plus récent sondage auprès des participants au programme a été réalisé en novembre 2022; par conséquent, un nouveau sondage auprès des participants au programme aura lieu en 2025. Les résultats du sondage de 2025 seront partagés lorsque l'analyse sera terminée. CanadaGAP tient à remercier tous les répondants à ses sondages et invite les parties prenantes à lui faire part de leurs commentaires sur le programme à tout moment.

**Site Web de CanadaGAP**

Le site Web de CanadaGAP (www.canadagap.ca/fr) est mis à jour en permanence. Il offre des ressources pour améliorer la compréhension des exigences en matière de salubrité des aliments ainsi que des renseignements sur le fonctionnement du programme. Les personnes intéressées à recevoir les dernières nouvelles de CanadaGAP peuvent s'inscrire directement sur le site Web en entrant leurs coordonnées dans la section « S'inscrire aux communications » au bas de chaque page.

Le site Web met également à la disposition des visiteurs une gamme de documents, d'affiches, d'outils de formation, la foire aux questions (FAQ) et d'autres documents de communication, pour soutenir la formation des exploitants et des employés. Voici quelques-unes des informations les plus recherchées :

- la page de téléchargement des guides du programme
- la liste des entreprises certifiées CanadaGAP
- les présentations
- les affiches de lavage des mains
- la FAQ.

**Communications avec les intervenants**

CanadaGAP communique régulièrement avec les participants au programme et d'autres intervenants. Nous publions environ 30 communiqués publics par année. Toute personne intéressée peut s'abonner sur le site Web de CanadaGAP pour recevoir les communications. Les communiqués précédents peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.canadagap.ca/fr/publications/communiques/.

Nous faisons également parvenir des notes de formation en continu aux intervenants concernés, notamment les auditeurs, les représentants des organismes de certification et les participants au programme. On peut aussi consulter ces documents sur la page « Auditeurs » du site Web de CanadaGAP.

Pour la liste des articles publiés dans les médias, consultez le site Web de CanadaGAP, à l'adresse www.canadagap.ca/fr/media/articles.

**Cours d'introduction au programme CanadaGAP**

En 2014, CanadaGAP a créé un cours d'orientation de deux jours appelé « Cours d'introduction au programme CanadaGAP ». D'une durée de deux jours, ce cours est conçu pour informer les participants sur les principaux éléments du programme CanadaGAP et pour fournir des informations sur la salubrité des fruits et légumes frais afin de les aider à comprendre les exigences du programme. Le matériel de cours est offert sur demande auprès de CanadaGAP, en anglais et en français.

CanadaGAP ne donne pas directement le Cours d'introduction au programme CanadaGAP. Celui-ci est plutôt offert par divers prestataires de formation autorisés. Ces prestataires sont autorisés à offrir le cours à condition qu'ils fassent appel à un animateur approuvé par CanadaGAP. L'animateur doit être familier avec le programme CanadaGAP et les exigences du guide (par ex., il ou elle doit avoir réussi le cours de formation des auditeurs de CanadaGAP).

Un certain nombre de cours sont proposés par des partenaires de formation chaque année en anglais et en français. En 2024, quatre cours publics ont été offerts virtuellement. Le calendrier des cours est affiché sur le site Web de CanadaGAP, dans la section « Calendrier des évènements ». Il est également possible de recevoir des communications à ce sujet en s'inscrivant à l'adresse suivante : www.canadagap.ca/fr/publications/communiques.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez www.canadagap.ca/fr/program/training-resources/ ou communiquez avec le bureau de CanadaGAP.

## Participation au programme

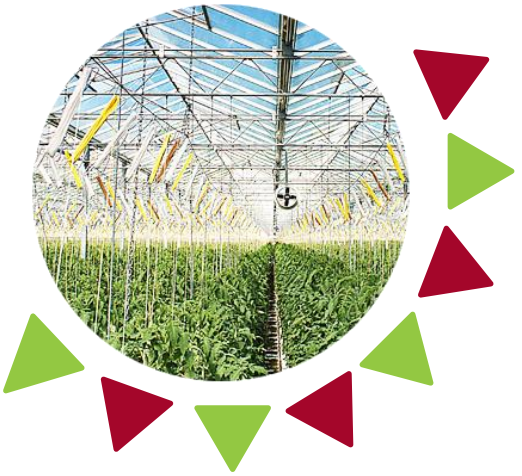

Près de 3 000 producteurs participent actuellement au programme CanadaGAP. Bien que la participation au programme ne soit pas revenue à ce qu'elle était avant la pandémie, le niveau des nouvelles inscriptions s'est maintenu au cours de l'année dernière. Toutefois, la participation a globalement baissé depuis 2023, en raison du départ des nombreux producteurs d'arbres fruitiers de la Colombie-Britannique suite à la dissolution de la BC Tree Fruit Cooperative, l'organisation qui a maintenu la certification d'environ 200 de ses producteurs membres sous un système de gestion de groupe. Depuis août 2024, les producteurs individuels d'arbres fruitiers de la Colombie-Britannique reviennent au programme sous les options de certification conçues pour les exploitations indépendantes; toutefois, en date de la période visée de ce rapport, un retour complet aux niveaux de participation de 2023 n'avait pas encore été atteint. En conséquence, CanadaGAP a terminé l'année avec une baisse nette de 7 % des niveaux de participation.

Le tableau suivant montre le changement d'une année à l'autre du nombre de producteurs participants depuis sa création. Les chiffres reflètent une croissance ou une baisse nette, qui tient compte de l'attrition normale résultant des changements dans les entreprises, des départs à la retraite, de l'interruption volontaire de la certification, etc.

### Changements de la participation au programme CanadaGAP d'une année à l'autre

| Année (sept. — août) | Nombre de producteurs | Augmentation (baisse) | Taux de croissance annuel (baisse) |
|---|---|---|---|
| 2008-2009 | 537 | 537 | 100 % |
| 2009-2010 | 781 | 244 | 45 % |
| 2010-2011 | 1879 | 1098 | 141 % |
| 2011-2012 | 2204 | 325 | 17 % |
| 2012-2013 | 2440 | 236 | 11 % |
| 2013-2014 | 2526 | 86 | 4 % |
| 2014-2015 | 2927 | 401 | 16 % |
| 2015-2016 | 3042 | 115 | 4 % |
| 2016-2017 | 3127 | 85 | 3 % |
| 2017-2018 | 3156 | 29 | 1 % |

| | | | |
|---|---|---|---|
| 2018-2019 | 3185 | 29 | 1 % |
| 2019-2020 | 3233 | 48 | 2 % |
| 2020-2021 | 2930 | (303) | -9 % |
| 2021-2022 | 3097 | 167 | 6 % |
| 2022-2023 | 2978 | (119) | -4 % |
| 2023-2024 | 2772 | (206) | -7 % |

**Tendances en matière de participation**

Les tendances en matière de participation suivantes méritent d'être notées pour 2024 :

*Tendances par région*

- Tel qu'indiqué, les niveaux de participation en 2024 ont diminué le plus fortement en Colombie-Britannique (l'industrie des arbres fruitiers) avec de légères baisses de participation dans les provinces des Prairies et de l'Atlantique.

- En 2024, le programme a connu une croissance plus marquée en Alberta et aux États-Unis, ainsi que de légères augmentations en Ontario et au Québec.

- La Colombie-Britannique demeure la province qui compte la proportion la plus élevée d'adhérents, soit 28 % de toutes les entreprises certifiées CanadaGAP (en baisse par rapport à 35 % en 2023). Elle est suivie de l'Ontario (24 % des participants au programme) et du Québec (19 % des participants au programme). Les taux de participants de l'Ontario et du Québec ont tous les deux augmenté de 2 % par rapport à 2023.

*Options de certification*

- **Baisse de la participation à la certification de groupe :** La certification de groupe (option B) a continué de chuter en 2024. Au moment de la rédaction du rapport, CanadaGAP ne comptait actuellement aucun producteur participant à la certification de groupe. En plus des revers de 2024 dans l'industrie des arbres fruitiers de la Colombie-Britannique, de nombreux producteurs qui faisaient partie de groupes précédemment certifiés par CanadaGAP ont quitté le programme ces dernières années pour adhérer à une certification de groupe dans des programmes qui ne sont pas reconnus par GFSI.

- **Augmentation dans la certification non reconnue par GFSI des niveaux de participation (aux options A1, A2, E et F) :** Dans la lignée des augmentations observées au cours des trois dernières années, le nombre d'entreprises inscrites au cycle d'audit de quatre ans (option A1 ou A2) a de nouveau augmenté en 2024. La proportion de producteurs des options A1 et A2 représente désormais 30 % de l'ensemble des participants au programme, soit une hausse de deux points de pourcentage par rapport à l'année dernière et de 8 % par rapport à 2020. L'adoption des options E

et F demeure stable, avec 3 % des participants au programme inscrits à ces options non reconnues par GFSI. L'industrie continue de comprendre et d'accepter les options E et F, qui ont été introduites en 2022. Le tableau ci-dessous fournit une comparaison générale des options de certification C et D reconnues par GFSI, par rapport aux deux nouvelles options de certification (E et F) :

| **Options C et D (reconnues par GFSI)** | **Options E et F (non reconnues par GFSI)** |
|---|---|
| MÊME : | • **Norme de la salubrité des aliments**<br>• **Critères des audits**<br>• **Rigueur des audits**<br>• **Fréquence des audits (annuel)**<br>• **Éléments d'échec automatique** |
| **Audits à l'improviste :**<br>● Aucun préavis de l'auditeur | **Audits à l'improviste :**<br>● 2 à 5 jours ouvrables d'avis de l'auditeur |
| **Note de passage : 100 %**<br>● Toutes non-conformités corrigées avant la certification | **Note de passage : 95 %**<br>● Une certaine marge de manœuvre pour les non-conformités mineures ou les éléments nécessitant un investissement important de capital |

De plus amples informations sur les options de certification CanadaGAP sont disponibles sur le site Web à l'adresse : https://www.canadagap.ca/fr/certification/certification-options/

- **Hausse des niveaux de participation à l'option C :** La proportion de participants au programme inscrits à l'option C a augmenté de 57 % des entreprises participantes en 2023 à 62 % en 2024. Une partie de cette croissance est due à la transition de producteurs individuels d'arbres fruitiers de la Colombie-Britannique vers l'option C, de leur option de certification de groupe précédente (option B).
- **Hausse de la certification de remballage et de commerce en gros :** L'option D a augmenté d'un autre point de pourcentage au cours de l'année dernière, et représente maintenant 5 % des participants au programme. La participation globale du secteur du remballage et du commerce en gros à CanadaGAP poursuit une trajectoire lente mais stable, représentant 8 % de toutes les entreprises certifiées CanadaGAP.

*Tendances par groupe de cultures et par secteur*

- La participation des producteurs de fruits (à la fois dans les groupes de cultures des fruits de verger et de vigne et des petits fruits) a diminué en 2024, avec des augmentations proportionnelles correspondantes de la participation des secteurs des légumes de plein champ, des légumes de serre, et des secteurs de pommes de terre.

- Pour faciliter l'analyse des tendances en matière de participation, nous avons réparti les résultats en cinq groupes de cultures :
    - Fruits de verger et de vigne
    - Légumes de plein champ
    - Pommes de terre
    - Petits fruits
    - Produits de serre

La participation totale à CanadaGAP est de 100 %. Le pourcentage de chaque groupe est présenté dans le tableau ci-dessous ainsi que dans le document sur les données statistiques, notamment par province, qui est annexé au rapport annuel. Les données sont celles du 31 août 2024.

## Proportion de participants au programme CanadaGAP selon le groupe de cultures

| Données fondées sur le nombre de producteurs | **Fruits de verger et de vigne** | **Légumes de plein champ** | **Pommes de terre** | **Petits fruits** | **Produits de serre** | **Remballage, commerce en gros et courtage** | **Participation totale à CanadaGAP** |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Pourcentage de participants CanadaGAP en 2024** | 16 % | 31 % | 20 % | 17 % | 8 % | 8 % | 100 % |
| **À titre de comparaison :** | | | | | | | |
| **2023** | 21 % | 29 % | 19 % | 17 % | 7 % | 7 % | 100 % |
| **2022** | 24 % | 27 % | 18 % | 19 % | 6 % | 6 % | 100 % |
| **2021** | 21 % | 29 % | 19 % | 19 % | 6 % | 5 % | 100 % |
| **2020** | 24 % | 30 % | 17 % | 18 % | 6 % | 5 % | 100 % |
| **2019** | 24 % | 29 % | 18 % | 19 % | 7 % | 3 % | 100 % |
| **2018** | 24 % | 27 % | 18 % | 20 % | 8 % | 3 % | 100 % |
| **2017** | 24 % | 25 % | 19 % | 21 % | 8 % | 3 % | 100 % |
| **2016** | 30 % | 24 % | 18 % | 20 % | 8 % | Aucune donnée | 100 % |
| **2015** | 33 % | 23 % | 18 % | 18 % | 8 % | Aucune donnée | 100 % |

## Tendances en matière d'audits

- *Nombre d'audits CanadaGAP (pour les options A1, A2, C, D, E et F et les audits du système de gestion de groupe)*

| | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Nbre d'audits rapportés** | 1940 | 1885 | 1921 | 2019 | 1748 | 1650 | 1589 | 1538 |

Période visée : du 1er septembre au 31 août, selon le nombre de certificats émis.

- *Résultat moyen à l'audit selon le groupe de cultures* (du 1er septembre au 31 août, selon le nombre de certificats émis)

| *Groupe de cultures* | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Pommes de terre** | 96,39 | 95,91 | 95,81 | 94,55 | 94,59 | 94,46 | 94,98 |
| **Produits de serre** | 96,89 | 97,43 | 97,24 | 96,91 | 95,66 | 96,63 | 96,63 |
| **Fruits de verger et de vigne** | 95,44 | 95,97 | 94,61 | 93,54 | 93,76 | 92,84 | 93,75 |
| **Légumes-feuilles et crucifères** | 96,38 | 96,51 | 95,57 | 93,95 | 93,78 | 93,82 | 94,61 |
| **Petits fruits** | 97,34 | 96,89 | 95,77 | 94,45 | 94,25 | 92,92 | 93,29 |
| **Légumes combinés** | 96,82 | 97,14 | 96,18 | 94,87 | 94,38 | 94,50 | 94,61 |
| **Moyenne globale** | 96,44 | **96,38** | 95,70 | 94,61 | 94,28 | 93,98 | 94,34 |

Selon les résultats préliminaires de l'audit (avant la mise en œuvre des mesures correctives), la moyenne globale de 96,44 % a été atteinte parmi les participants de toutes les options de certification CanadaGAP. Ce résultat pour 2024 représente **la note d'audit moyenne la plus élevée pour les participants au programme CanadaGAP**. Les notes d'audit moyennes ont demeuré largement constantes dans les groupes de cultures, avec de légères améliorations pour les secteurs des l pommes de terre et des petits fruits.

Nous félicitons les entreprises certifiées CanadaGAP, qui continuent de maintenir et d'atteindre des niveaux élevés de salubrité alimentaire au sein de leurs entreprises !

Le graphique ci-dessous illustre les résultats moyens des audits selon la province.

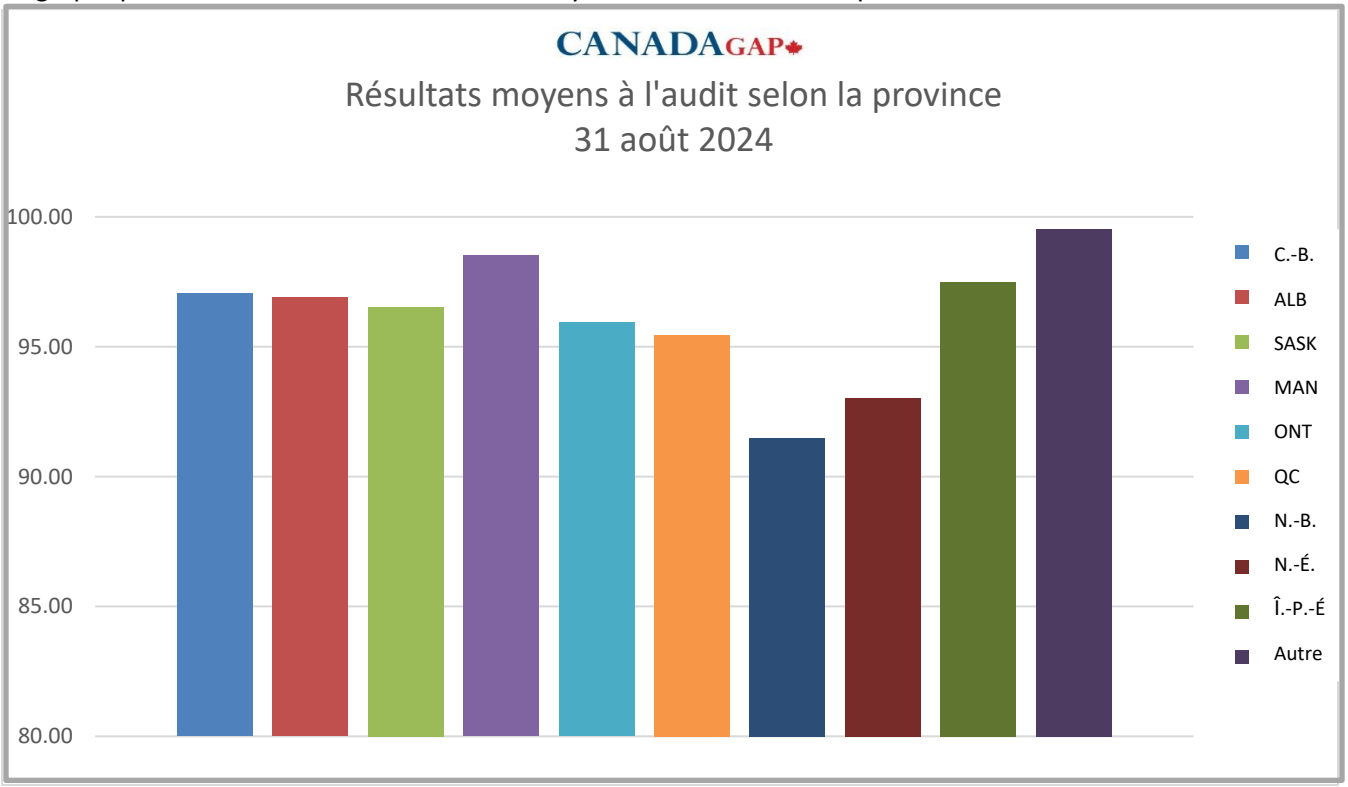


## Programme d'audit aléatoire

CanadaGAP offre aux entreprises les options de certification A1 et A2, qui comportent un cycle d'audit de quatre ans. Ces options de certification ne sont pas reconnues par GFSI, car elles ne répondent pas entièrement aux exigences de GFSI en matière d'évaluation comparative.

Pour obtenir la certification, l'entreprise doit subir avec succès un audit complet sur place au cours de la première année du cycle de quatre ans. Afin de maintenir la certification au cours des trois années subséquentes, elle peut être choisie au hasard pour un audit annuel, chaque année ou une seule fois. Pour chaque année où son entreprise n'est pas choisie, l'exploitant doit signer une déclaration et réaliser une autoévaluation à l'intention de l'organisme de certification afin de montrer que son exploitation continue de répondre aux exigences du programme.

Le tableau suivant compare les résultats des audits prévus à ceux des audits aléatoires depuis 2012. La tendance intéressante observée depuis 2017 se poursuit, avec les entreprises choisies au hasard pour un audit ayant, en moyenne, obtenu des notes plus élevées que les entreprises de l'option A1 et A2 faisant objet d'un audit régulier. Les données se rapportant aux audits aléatoires réalisés en 2024 seront disponibles en 2025.

## Résultats aux audits aléatoires pour les options A1 et A2 de CanadaGAP

| *Année* | Résultats moyens aux audits prévus aux 4 ans | Résultats moyens aux audits aléatoires |
|---|---|---|
| 2012 | 87,56 | 90,65 |
| 2013 | 91,85 | 91,55 |
| 2014 | 90,14 | 91,92 |
| 2015 | 91,03 | 93,50 |
| 2016 | 91,16 | 88,05 |
| 2017 | 91,06 | 93,64 |
| 2018 | 91,82 | 92,92 |
| 2019 | 90,35 | 92,69 |
| 2020 | 90,82 | 94,40 |
| 2021 | 91,82 | 93,26 |
| 2022 | 92,30 | 94,52 |
| 2023 | 93,50 | 94,70 |

## Auditeurs CanadaGAP

- Le bassin d'auditeurs CanadaGAP regroupe 68 actifs et qualifiés qui travaillent actuellement pour un organisme de certification. Ces derniers représentent 12 % des personnes ayant suivi le cours de formation d'auditeurs CanadaGAP et 20 % de celles qui l'ont réussi.
- La carte ci-dessous montre les auditeurs par région :

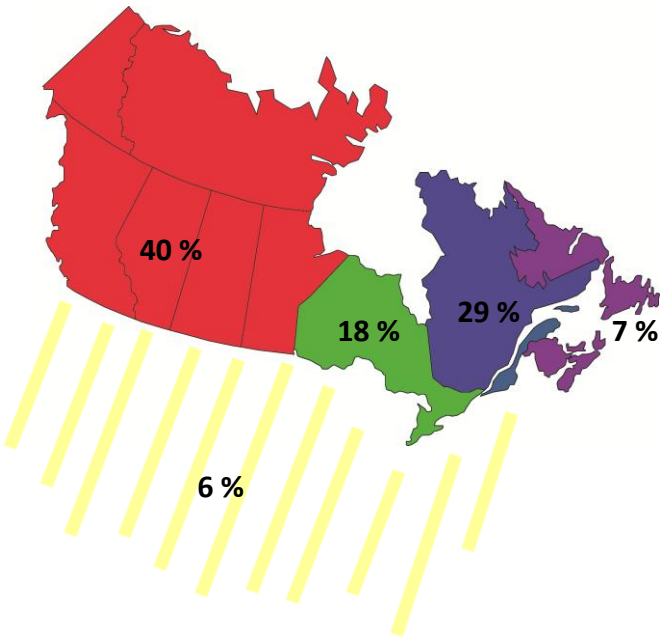


| | Nbre d'auditeurs | Pourcentage |
|---|---|---|
| **Ouest** | 27 | 40 % |
| **Ontario** | 12 | 18 % |
| **Québec** | 20 | 29 % |
| **Atlantique** | 5 | 7 % |
| **É.-U./Amér. latine** | 4 | 6 % |
| **Total** | 68 | 100 % |

Données courantes en date du 17 décembre 2024

En ce qui concerne le bassin d'auditeurs de CanadaGAP, l'année 2024 a représenté une année de stabilisation, avec une perte nette d'un seul auditeur. Fait encourageant, l'Ouest a connu une augmentation significative du nombre d'auditeurs CanadaGAP. Le nombre d'auditeurs a augmenté de 4 en Colombie-Britannique et en Alberta, tandis que le Québec et l'Ontario ont connu des baisses correspondantes, le bassin global ayant diminué de 3 auditeurs en Ontario et de 2 au Québec. Malgré les chiffres relativement stables, les organismes de certification et CanadaGAP continuent de rechercher et de recruter activement de nouveaux candidats pour répondre au nombre croissant d'audits CanadaGAP chaque année.

**Formation des nouveaux auditeurs CanadaGAP**

Au cours des trois dernières années, le nombre de cours de formation des auditeurs a doublé afin de permettre aux nouvelles recrues du bassin d'auditeurs de CanadaGAP d'accéder à la formation.

Depuis 2020, les cours de formation des auditeurs de CanadaGAP ont été offerts à distance en raison de la pandémie. Ce mode de prestation a permis de joindre non seulement un plus grand nombre de candidats auditeurs, mais aussi des consultants, des responsables de la salubrité alimentaire et d'autres intervenants, car de nombreuses personnes ont suivi les cours à des fins éducatives.

Bien que le cours soit principalement conçu pour former les candidats auditeurs, les connaissances pratiques fournies sont tout aussi bénéfiques à des responsables de la salubrité alimentaire qui mettent en œuvre le programme dans leur entreprise qu'à des auditeurs destinés à vérifier la conformité.

*Sommaire des séances de formation d'auditeurs CanadaGAP*

| | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | Total depuis 2008 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Nombre de personnes ayant fait le cours de formation des auditeurs | 46 | 47 | 50 | 59 | 37 | 25 | 19 | **584** |
| Nombre de personnes ayant réussi le cours à ce jour* | 14 | 24 | 28 | 31 | 13 | 17 | 11 | **335** |
| Pourcentage de personnes ayant réussi le cours à ce jour* | 54 % | 71 % | 68 % | 70 % | 52 % | 77 % | 65 % | **67 %** |
| Nombre de séances de formation d'auditeurs | 7 | 7 | 8 | 5 | 5 | 6 | 3 | **87** |

** Les résultats sont cumulatifs au 17 décembre 2024. Les sept cours donnés en 2024 ont des reprises d'examens en cours (les participants disposent d'un an à compter de la date à laquelle ils ont suivi la formation pour effectuer toutes les tentatives d'examen). Les données n'étant pas encore complètes, ces chiffres ne sont pas considérés comme définitifs ou représentatifs. Les personnes qui ont suivi le cours uniquement à des fins éducatives n'ont pas été prises en compte dans le calcul du nombre ou du pourcentage des personnes qui ont réussi le cours.*

**Formation d'auditeurs CanadaGAP pour les activités de remballage et de commerce en gros**

La certification des entreprises de remballage et de commerce en gros fait partie de la portée du programme CanadaGAP depuis 2014.

La formation des auditeurs nouveaux et actuels dans ce domaine continue. Un module Remballage et commerce en gros fait partie du cours régulier de formation des auditeurs CanadaGAP pour les nouveaux candidats au poste d'auditeur. À leur discrétion, les organismes de certification peuvent également choisir d'offrir cette formation aux auditeurs existants qui ne possèdent peut-être pas encore cette qualification. À l'heure actuelle, 47 auditeurs CanadaGAP (69 % des auditeurs actifs) se sont qualifiés pour effectuer des audits de remballage et de commerce en gros. Ceci représente une augmentation importante – plus de 10 nouveaux auditeurs formés – depuis 2023.

**Formation et examen de mise à niveau des auditeurs CanadaGAP**

La formation et l'examen de mise à niveau ont été offerts pour la première fois en 2014. CanadaGAP administre une évaluation pour vérifier que les auditeurs maintiennent une compréhension continue des exigences du programme, y compris celles qui ont été récemment mises en place. Tous les auditeurs actuellement qualifiés et les auditeurs internes qui travaillent pour des groupes (option de certification B) doivent obligatoirement subir cette évaluation.

La dernière ronde de séances de mise à niveau et d'examens visant à vérifier le maintien des compétences des auditeurs a eu lieu en 2020. En règle générale, l'examen de remise à niveau des auditeurs a lieu tous les deux ou trois ans. En raison du manque de ressources en 2023, la direction de CanadaGAP a décidé de le reporter d'un an. Au lieu de cela, pour s'assurer que les auditeurs continuent à maintenir leurs connaissances des exigences actuelles, quatre sessions de webinaires obligatoires de remise à niveau des auditeurs sous forme de « questions et réponses » (deux sessions en anglais et deux sessions en français) ont été organisées en décembre 2023 pour les auditeurs actifs de CanadaGAP.

Les examens de mise à niveau des auditeurs actifs CanadaGAP auront lieu à l'hiver 2024-2025. Un examen basé sur le matériel CanadaGAP est administré, et les auditeurs doivent réussir l'examen afin de reconfirmer la validité de leur registre de réussite de cours.

***Formation des formateurs d'auditeurs* — Nouveaux formateurs d'auditeurs et examen de mise à niveau**

Les formateurs qui dispensent le cours de formation des auditeurs de CanadaGAP doivent d'abord être qualifiés et approuvés par CanadaGAP. Les formateurs doivent avoir réussi leur premier cours de formation des auditeurs de CanadaGAP avec une note minimale de 90 %, puis doivent suivre un cours supplémentaire de formation des formateurs d'auditeurs.

En avril 2024, un cours privé individuel a été offert par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) à un candidat, qui s'est ensuite qualifié en tant que formateur agréé.

Les formateurs d'auditeurs doivent aussi se soumettre périodiquement à un examen de mise à niveau administré par CanadaGAP. À partir de 2022, les titres des formateurs sont valables pour une période de cinq ans, au terme de laquelle les formateurs agréés doivent maintenir leurs compétences en passant avec succès un examen de mise à niveau. En 2022, huit formateurs qualifiés qui devaient être renouvelés ont passé avec succès leurs examens de mise à niveau. Tous les formateurs d'auditeurs actuels effectueront de nouveau des examens de mise à niveau en 2027.

## Organismes de certification

Les cinq organismes de certification suivants sont autorisés à offrir des audits et la certification CanadaGAP en 2024 :

- Bureau de normalisation du Québec (BNQ)
- Control Union
- MSVS (Management Systems Verification Services Canada Inc.)
- NSF Canada Ag
- TSLC (TSL Certification Services International Canada Ltd.

À l'instar de 2023, l'année 2024 s'est démarquée comme étant exceptionnellement chargée pour CanadaGAP. Le personnel a continué de travailler en étroite collaboration pour fournir une orientation et une surveillance aux prestataires de services impliqués dans la prestation de services d'audit et de certification.

- **MSVS** a lancé sa première année complète de prestation de services CanadaGAP en 2024. MSVS est un nouvel organisme de certification détenu et exploité par des Canadiens, dont le siège social est à Abbotsford, en Colombie-Britannique.

- **TSLC** a complété sa deuxième année d'opération en 2024 après avoir obtenu une licence de CanadaGAP en 2023. **Gestion Qualiterra inc.** s'est associé à TSLC à l'été 2023 à titre de sous-traitant et a continué jusqu'en 2024 à offrir des services d'audit au Québec pour TSLC.

- Partenaires de longue date du programme CanadaGAP, **BNQ** et **NSF** ont continué à fournir des services d'audits et de certification. BNQ dessert principalement le Québec et le Nouveau-Brunswick. NSF est le plus grand organisme de certification de CanadaGAP et offre des services partout au pays.

- **Control Union**, un organisme de certification relativement nouveau pour CanadaGAP, a continué d'attirer de nouveaux clients au cours de 2024.

- **dicentra**, un organisme de certification dont le siège social est situé à Toronto, a quitté le programme en 2024 après seulement une année d'offre de services pour CanadaGAP. Au cours de la saison 2024, les clients de dicentra ont été transférés avec succès à l'un des cinq autres organismes de certification CanadaGAP.

Les auditeurs CanadaGAP sont employés ou engagés directement par l'organisme de certification (OC), et certains auditeurs travaillent pour plus d'un OC. L'information sur chaque organisme de certification est présentée sur le site Web de CanadaGAP, au www.canadagap.ca/fr/certification/certification-bodies.

### Programme d'intégrité pour la surveillance des organismes de certification et des auditeurs

Le programme de surveillance de l'intégrité des organismes de certification de CanadaGAP comporte les éléments suivants :

- Une réunion obligatoire avec chaque organisme de certification afin de procéder à l'évaluation annuelle du rendement.
- La surveillance des normes de services énoncées dans les contrats de licence qui font l'objet de rapports chaque année.
- L'audit des bureaux des organismes de certification, y compris tous les fournisseurs de services sur un cycle de cinq ans (Gestion Qualiterra : 2021 ; PJRFSI : 2022 ; NSF : 2023, BNQ : 2024 TSLC : prévu en 2025).
- Le contrôle ponctuel des rapports d'audit (au moins un par année pour chaque auditeur).
- La participation de CanadaGAP à des appels des organismes de certification où les auditeurs obtiennent des mises à jour et sont informés des exigences du programme et de l'évaluation. Le personnel de CanadaGAP a ainsi l'occasion de se tenir au courant du rendement des auditeurs, des lacunes dans leurs connaissances, etc. et appuyer les organismes de certification et les auditeurs selon le besoin.
- Des audits en présence de témoins — Notre objectif est de voir chaque auditeur au moins une fois au cours du cycle de cinq ans.
- Des examens de mise à niveau pour les auditeurs sont administrés régulièrement afin d'assurer le maintien continu de la compréhension des exigences du programme CanadaGAP.
- La surveillance et le suivi en continu des plaintes.

## Que nous réservera 2025 ?

- GFSI a publié une nouvelle version (2024) de ses exigences de l'évaluation comparative. CanadaGAP entamera la réévaluation comparative du programme en fonction des exigences de GFSI en 2025.
- Un avis de correction sera publié pour les guides CanadaGAP (Version 10.0) au début de l'année 2025. Aucune nouvelle version ne sera publiée.
- CanadaGAP publiera une liste de contrôle de l'audit à jour pour 2025.
- L'addenda CanadaGAP pour la santé des pollinisateurs sera lancé le 1er avril 2025. L'addenda est disponible sur le site Web de CanadaGAP à l'adresse suivante : https://www.canadagap.ca/fr/audit-checklist/pollinator-health/.
- Les examens de maintien de compétences des auditeurs seront administrés par CanadaGAP cet hiver (2024-2025).
- Un sondage auprès des participants au programme sera envoyé à l'automne 2025.
- Le plan stratégique quinquennal de CanAgPlus sera publié en 2025.

## Merci au personnel et aux partenaires de CanadaGAP

CanadaGAP remercie sincèrement ses partenaires dans les organismes de certification — BNQ, Control Union, MSVS, NSF Canada Ag et TSLC — et chaque auditeur CanadaGAP pour leur travail acharné.

Les administrateurs et la haute direction souhaitent exprimer leurs sincères remerciements à l'équipe dévouée de membres du personnel compétents qui contribuent au bon fonctionnement et à l'efficacité du programme CanadaGAP.

CanadaGAP remercie les bénévoles talentueux et dévoués de l'industrie qui forment son Conseil d'administration et son Comité consultatif technique. Nous apprécions l'intérêt continu de ceux et celles qui donnent généreusement leur temps et énergie partout au pays pour participer aux activités de CanadaGAP.

Le personnel et les administrateurs du programme CanadaGAP reconnaissent et apprécient les efforts de chaque entreprise certifiée CanadaGAP dans leur engagement à produire des aliments en toute sécurité pour le bien de tous.

CANADAGAP®
Salubrité des fruits et légumes frais

# CanadaGAP

# Données statistiques relatives au programme

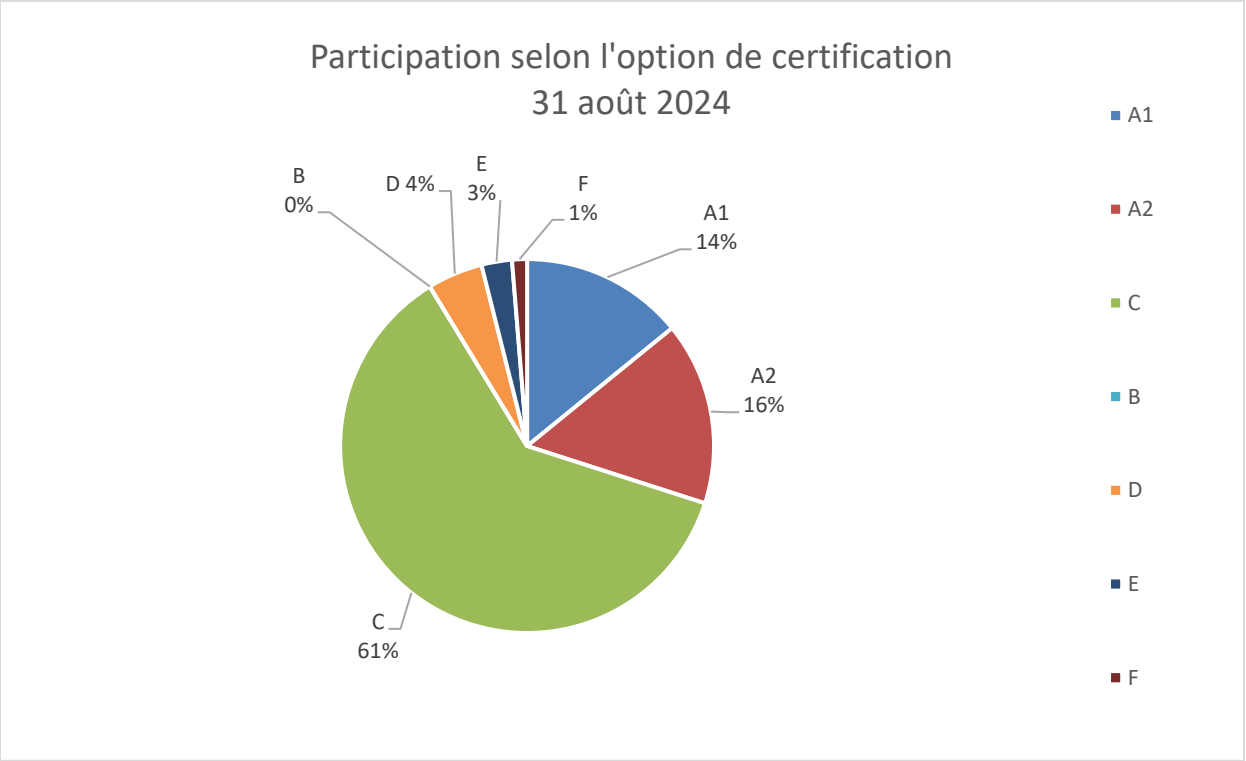
Participation selon l'option de certification
31 août 2024
B
0%
D 4%
E
3%
F
1%
A1
14%
A2
16%
C
61%
A1
A2
C
B
D
E
F

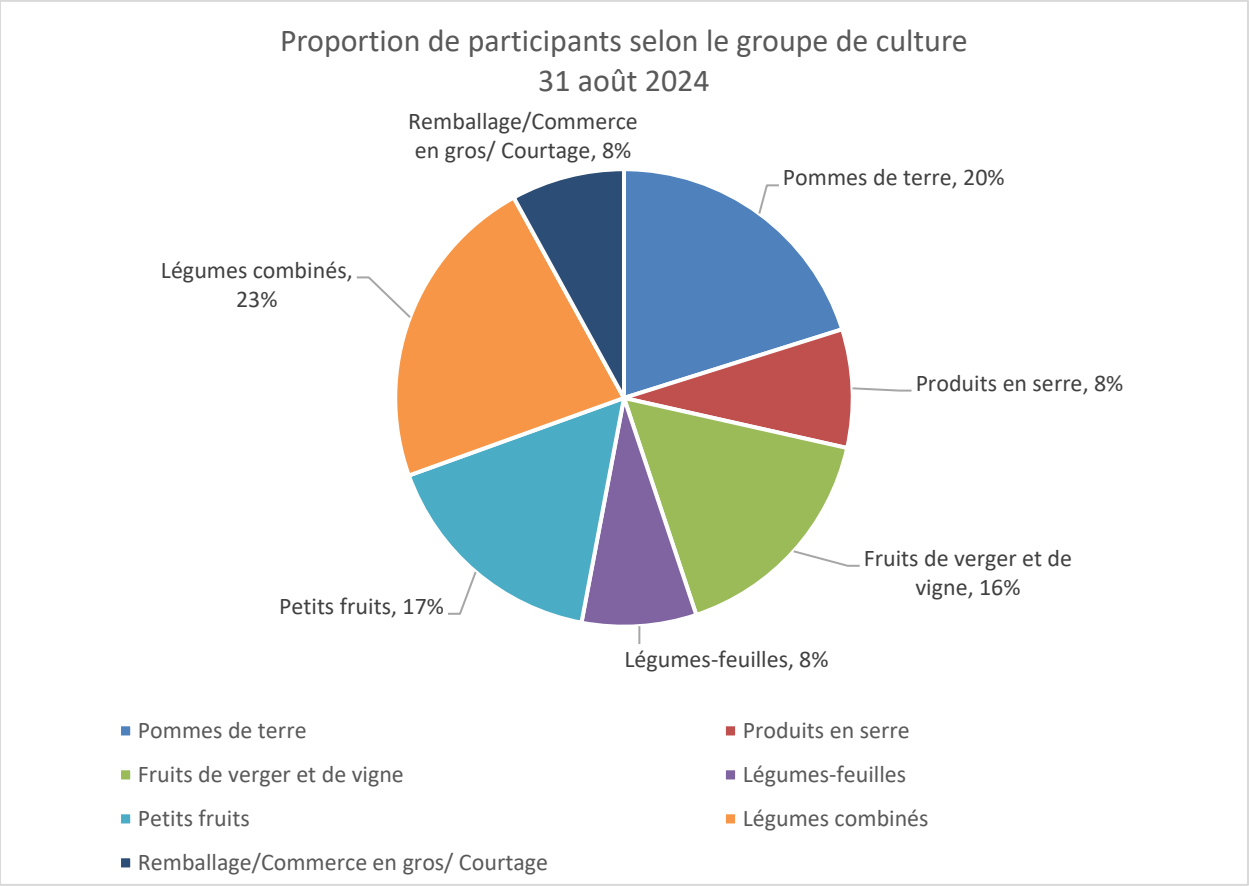
Proportion de participants selon le groupe de culture
31 août 2024
Remballage/Commerce en gros/ Courtage, 8%
Pommes de terre, 20%
Légumes combinés, 23%
Produits en serre, 8%
Fruits de verger et de vigne, 16%
Petits fruits, 17%
Légumes-feuilles, 8%
Pommes de terre
Produits en serre
Fruits de verger et de vigne
Légumes-feuilles
Petits fruits
Légumes combinés
Remballage/Commerce en gros/ Courtage

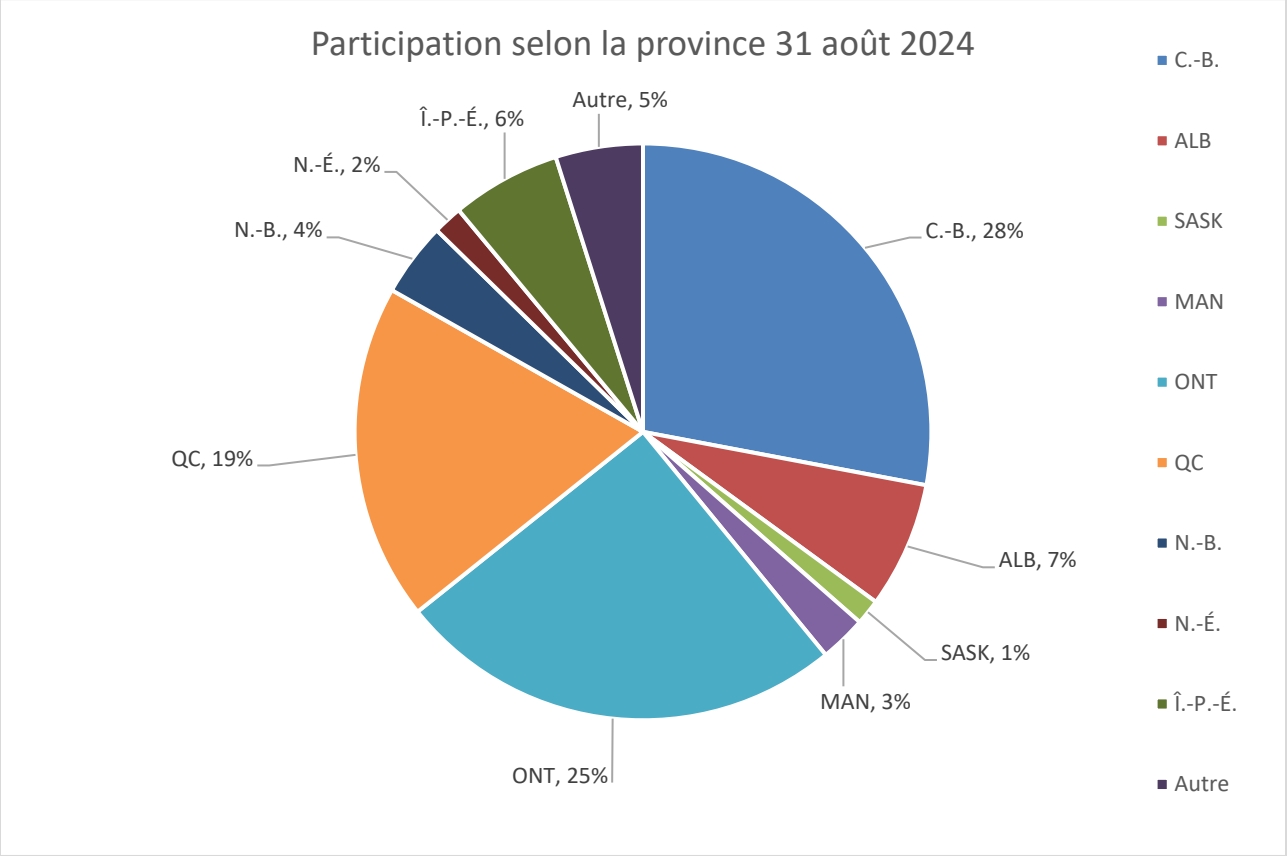
Participation selon la province 31 août 2024
Autre, 5%
Î.-P.-É., 6%
N.-É., 2%
N.-B., 4%
C.-B., 28%
QC, 19%
ALB, 7%
SASK, 1%
MAN, 3%
ONT, 25%
C.-B.
ALB
SASK
MAN
ONT
QC
N.-B.
N.-É.
Î.-P.-É.
Autre

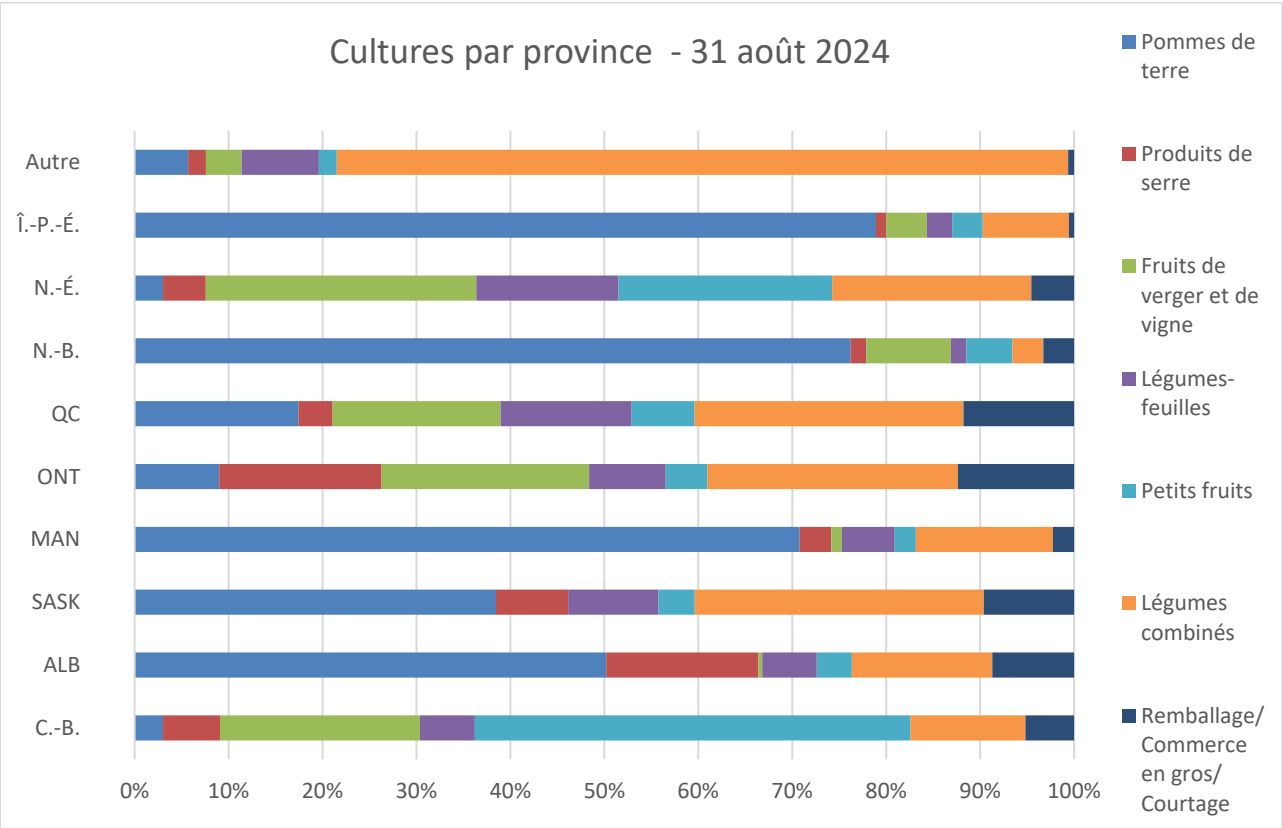
Cultures par province - 31 août 2024
Autre
Î.-P.-É.
N.-É.
N.-B.
QC
ONT
MAN
SASK
ALB
C.-B.
0%
10%
20%
30%
40%
50%
60%
70%
80%
90%
100%
Pommes de terre
Produits de serre
Fruits de verger et de vigne
Légumes-feuilles
Petits fruits
Légumes combinés
Remballage/ Commerce en gros/ Courtage